

15 novembre 2018

Comité Technique SCoT

- Economie
- Agriculture
- Forêt



Tit Mikes pour ID www.befo.com

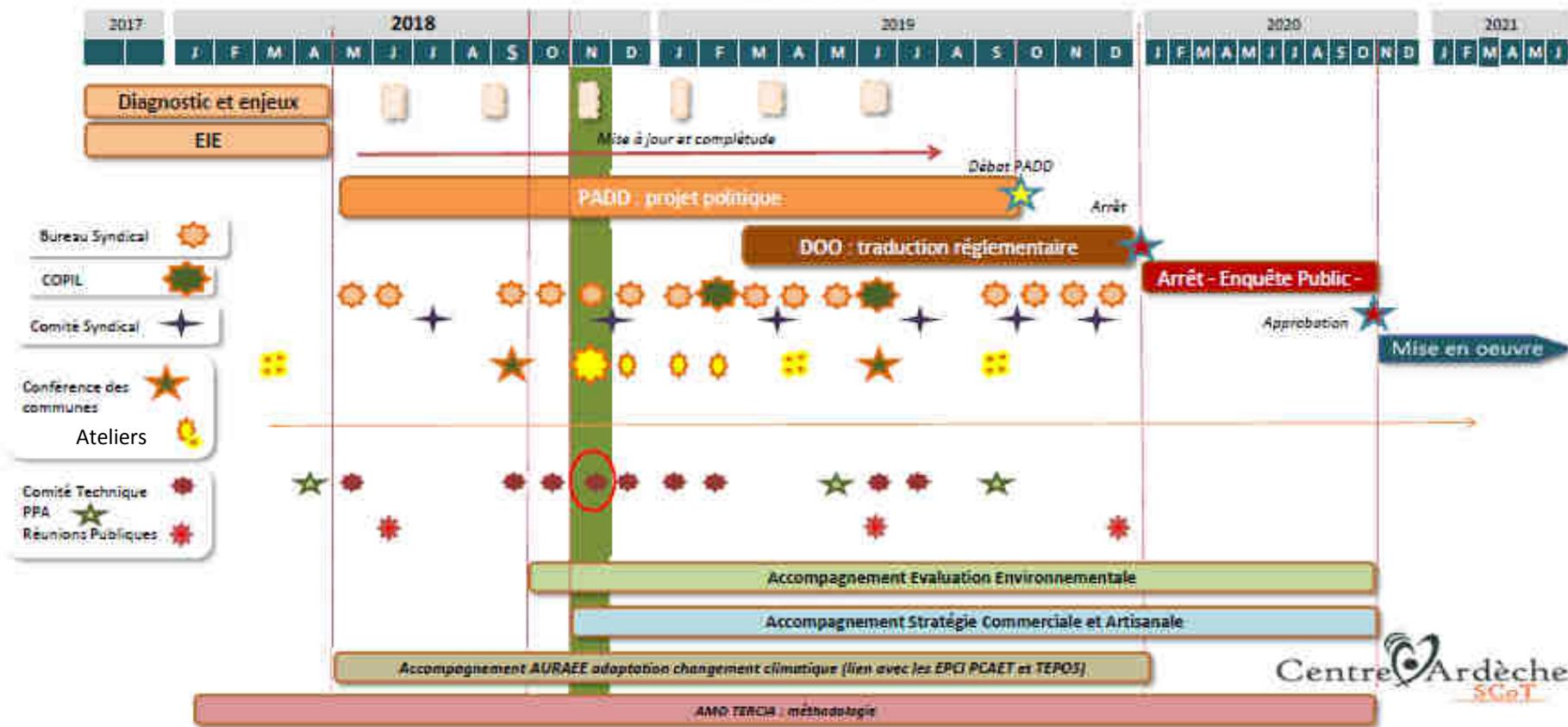
Centre  Ardèche
SCoT

COTECH SCoT 15 novembre 2018

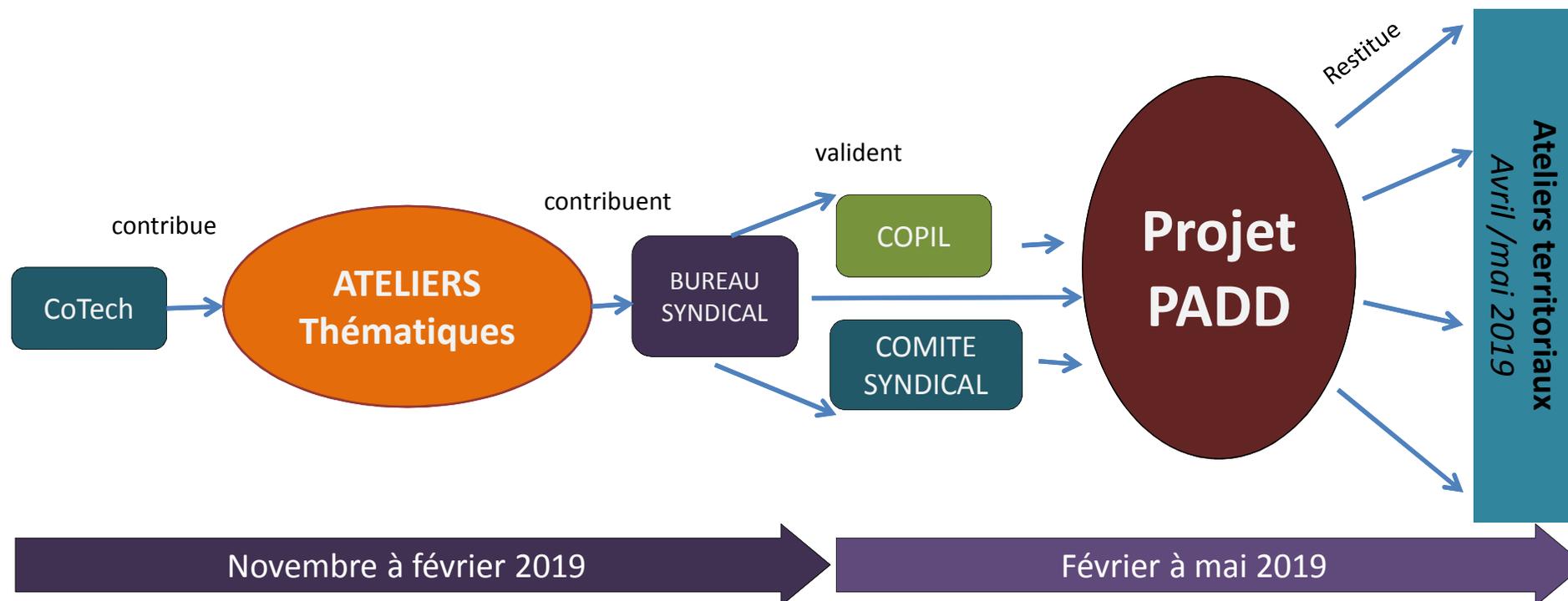
- **Calendrier général et rôle du Cotech**
- **Information sur l'étude artisanat-commerce. Entretien 3 EPCI avec le bureau d'études AID courant novembre/décembre 2018.**
- **Travail thématique :**

- Orientations économiques générales– (*hors commerce – artisanat*)
- Tourisme
- Agriculture
- Forêt

CALENDRIER GENERAL DE LA DEMARCHE
SCOT CENTRE ARDECHE

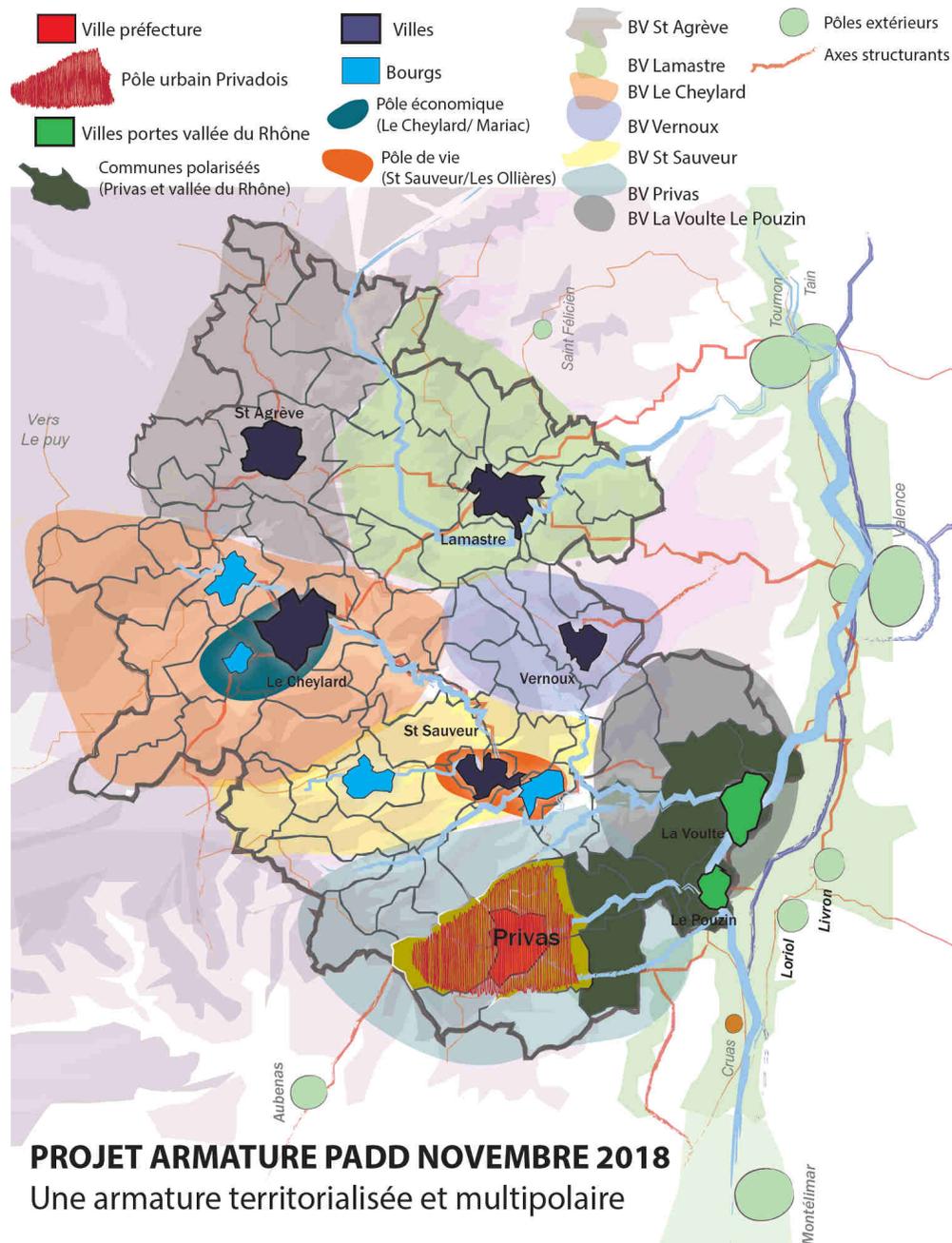
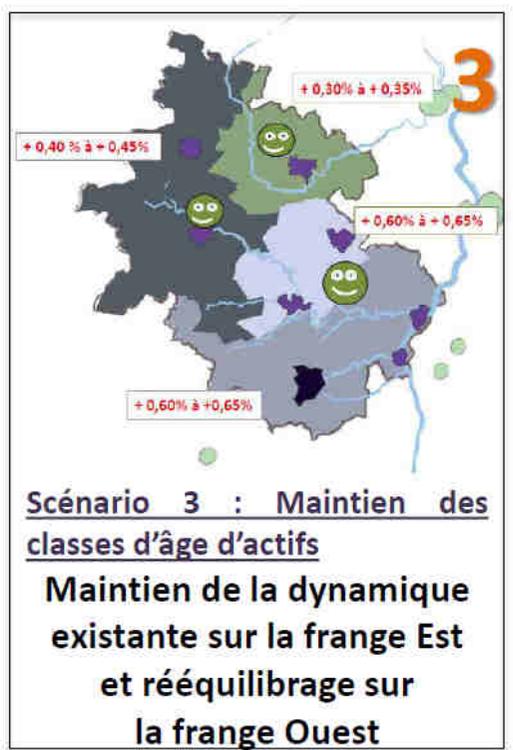


Contribution du CoTech à la démarche PADD :



Le CoTech : en amont des ateliers, une instance d'échanges, d'enrichissement du projet, de faisabilité des orientations et scénarios...

Orientations débattues en atelier élus et en bureau syndical : *documents de travail non stabilisés*



- Ville préfecture
- Pôle urbain Privadois
- Villes portes vallée du Rhône
- Communes polarisées (Privas et vallée du Rhône)
- Villes
- Bourgs
- Pôle économique (Le Cheylard/ Mariac)
- Pôle de vie (St Sauveur/Les Ollières)
- BV St Agrevé
- BV Lamastre
- BV Le Cheylard
- BV Vernoux
- BV St Sauveur
- BV Privas
- BV La Voulte Le Pouzin
- Pôles extérieurs
- Axes structurants

PADD : orientations stratégiques

- **Quel positionnement économique** du territoire pour le commerce, l'artisanat, le tourisme, l'industrie, l'agriculture, la forêt ? Une modèle économique fort dépendant à l'égard des marchés locaux et de la dynamique démographique. Quel rééquilibrage entre les différents secteurs ?
- Quel développement économique / économe en énergie, non polluant, limitant les déplacements... (prise en compte du **changement climatique**)
- Quelles politiques publiques locales / **zones d'activités** ?
- **Quel modèle commercial** pour le Centre Ardèche ? Quel équilibre entre commerce de proximité en centres villes/centres bourgs et zones commerciales ? Quelle stratégie / **évasion commerciale** ?
- Articulation économie – **habitat - déplacements** ?
- Quel modèle économique pour le **tourisme** ?
- Quelle **agriculture pour demain** ?
- Quels **massifs forestiers** préserver ?

« *qu'est ce qu'on veut ?* » (+ où on le veut?)

DOO : traduction réglementaire

- Un **DAAC** intégré au DOO devenu obligatoire (L169-Loi ELAN)
- Répartition équilibrée des **commerces et des services**, conditions d'implantation
- Inscription foncière des **zones économiques** dédiées
- Limitation des **flux** de marchandises
- Préservation du **foncier agricole** / pression foncière et forêt
- Préservation des **espaces forestiers** stratégiques / GES, filière bois, paysages...
- Localisation d'**UTN** le cas échéant

« *comment* »
(*fait-on pour atteindre ces objectifs*)?



COMMERCE-ARTISANAT-INDUSTRIE-TOURISME



Un tissu économique tourné vers les activités présentielle représentant 80% des emplois du territoire.



DES ATOUTS

- Une économie dynamique mais polarisée.
- Une ESS très présente et dynamique (15% des emplois salariés).
- 80 grandes structures employeuses.
- Une offre commerciale de proximité qui permet une autonomie relative des bassins de vie.
- Un réel potentiel touristique.
- Un nombre d'emplois non délocalisables important.
- Un territoire vivant toute l'année.



DES FAIBLESSES

- Taux de couverture d'emplois déficitaire sur l'ensemble du CA, à l'exception des secteurs Privas et La Voulte-Le Pouzin, avec un taux de chômage > 12% (vs 07= 10,5%)
- Forte concentration des commerces sur la zone commerciale du Lac à Privas.
- Évasion commerciale sur la vallée du Rhône (Valence, Montélimar).
Un déséquilibre est-ouest.



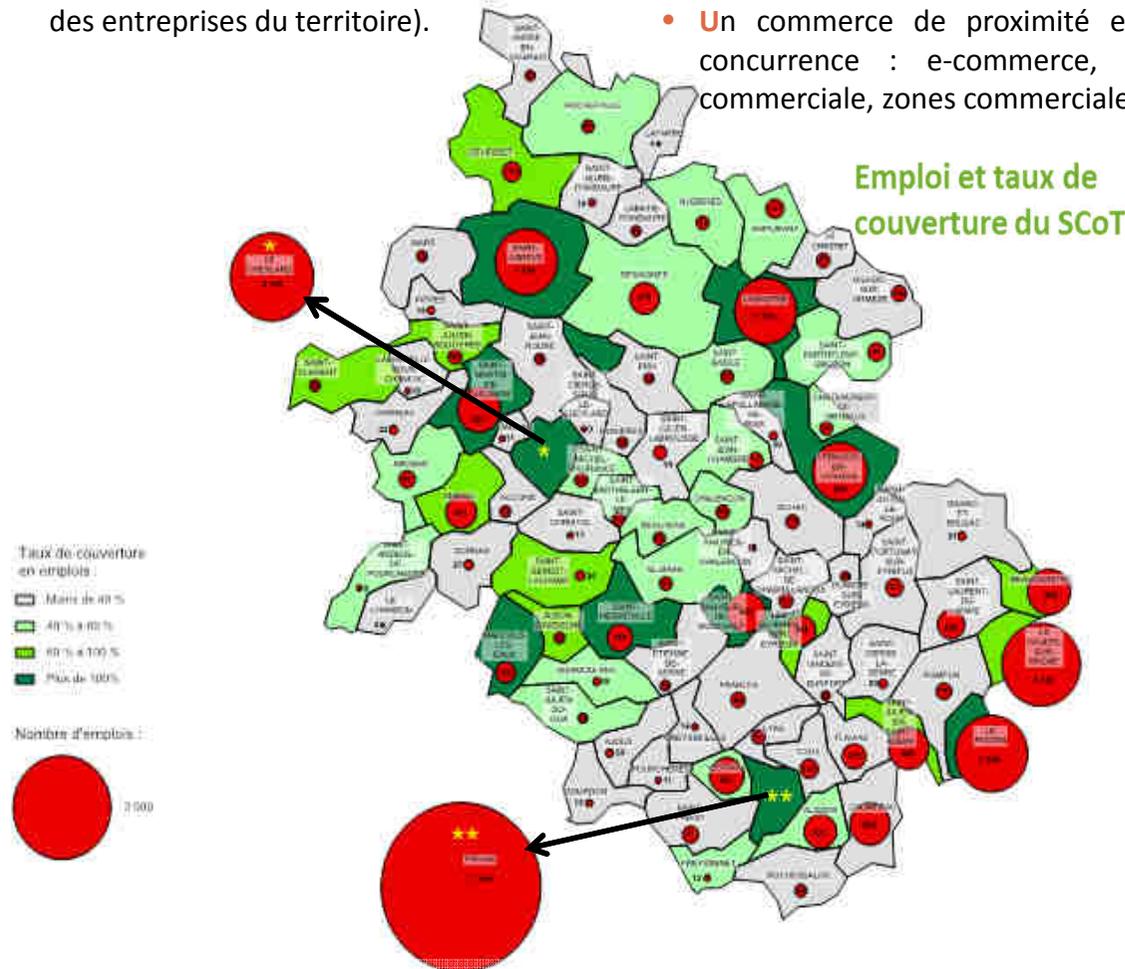
DES OPPORTUNITÉS

- Des dynamiques d'extension-crédation d'activités polarisées sur certains secteurs.
- Dynamique de création de TPE (2/3 des entreprises du territoire).



DES CONTRAINTES

- Une économie présentielle fortement dépendante de la dynamique démographique et de l'activité touristique.
- Un commerce de proximité en forte concurrence : e-commerce, évasion commerciale, zones commerciales .



ENJEUX / ORIENTATIONS

Issus du diagnostic débattus en Bureau / Issus de la Conférence des Communes

- Une économie présentielle étroitement dépendante de la dynamique démographique et de l'économie touristique
- Un rééquilibrage territorial de l'activité économique tenant compte de la spécificité de chacun des secteurs.
- Un équilibre de l'offre de commerces et de services entre les villes, les pôles de centralités, les bourgs, etc.
- Un modèle économique équilibré, solidaire et adapté aux différents secteurs du territoire en lien avec les ressources du territoire (emploi non délocalisable).
- Un territoire intégralement connecté favorisant la création d'activités.
- Un soutien du petit commerce local et de l'artisanat renforçant l'attractivité des bourgs centres.
- De nouvelles offres touristiques adossées à des équipements existants (Dolce Via®), au commerce local, etc. visant la qualité plus que la quantité.

Quelle stratégie économique globale ?

Point de méthode :

Un cadre réglementaire peu précis : laisse place à une diversité d'approches....

Le SCoT relève d'une démarche d'urbanisme. Il n'a pas vocation à se substituer à l'élaboration de stratégies économiques qui peuvent se faire dans un autre cadre (**SRDEII AURA** *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2017 – 2021*, **stratégie des EPCI**, etc.)

- **Mais** le SCoT peut jouer un **rôle fédérateur** des compétences économiques des collectivités et des EPCI, et limiter les concurrences entre territoires.
 - ✓ **Promouvoir une approche intégrée** du développement économique. Il mobilise l'ensemble des composantes qui participent de l'attractivité et du développement des activités économiques qui sont du ressort direct du SCoT : *habitat, services, qualités environnementales et paysagères, etc.*
 - ✓ **Le SCoT doit dépasser le « mythe » de la zone d'activité** : plus de ¾ des emplois se situent hors zones d'activités, pour l'essentiel dans le tissu urbain ordinaire...

Promouvoir une approche intégrée :

Promouvoir un mode d'urbanisme plus dense et un développement démographique permettant de soutenir

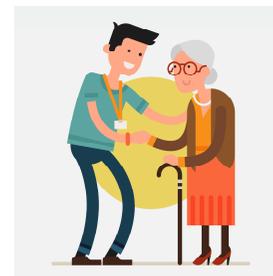
l'économie
présentielle:

- Lien avec le choix développement démographique,
- Lien avec l'armature territoriale : place des polarités.



Développer et aider les filières liées à la « **silver-économie** » :

- Lien avec l'économie présentielle et le développement de l'ESS
- Lien choix développement démographique : *vieillesse quel que soit le scénario, maintien des classes d'âge d'actifs, nécessité de développer l'emploi de proximité pour limiter les déplacements.*



Agir sur l'activité productive :

Maintenir et soutenir **l'activité productive** présente :

- Lien choix développement démographique : *maintien des classes d'âge d'actifs,*
- Lien avec **l'économie agricole**.



Veiller au maintien d'un **cadre de vie attractif** : *qualité paysagère, services... lien armature*

Développer **l'activité productive** sur les grandes zones d'activités notamment sur la vallée du Rhône :

- Lien choix développement démographique : *maintien des classes d'âge d'actifs,*
- Lien avec les territoires voisins : *développement économique sur la vallée du Rhône : Parc d'Activité Rhône Vallées, Port fluvial du Pouzin...*
- Développer une offre de transport collectif pour développer la zone



Le tourisme : des atouts porteurs d'avenir.



DES ATOUTS

- Une attractivité touristique portée par la marque Ardèche et son patrimoine.
- Des sites touristiques variés bien répartis sur tout le territoire.
- **112M€** de retombées économiques (19% des retombées du département)



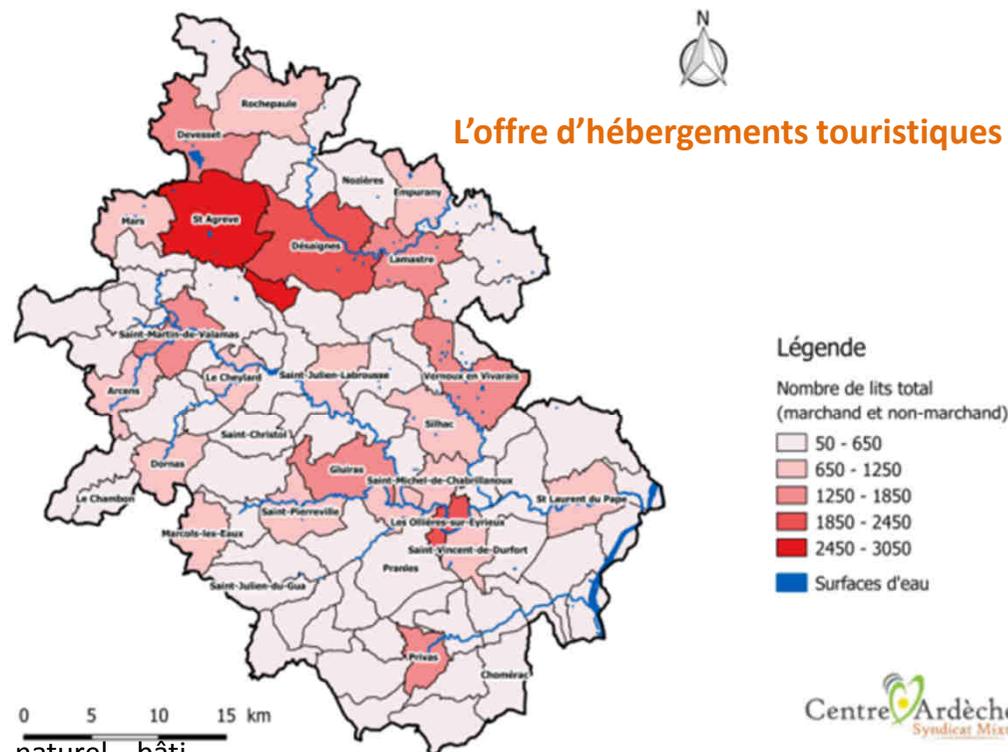
DES FAIBLESSES

- Une faiblesse des lits marchands.
- Un manque de diversité de l'offre d'hébergements, hôtelière notamment.
- **77%** des lits touristiques sont des RS (vs 60% en 07)



DES OPPORTUNITÉS

- Des atouts touristiques porteurs d'avenir : patrimoine naturel, bâti, culturel, etc.
- Une progression du nombre d'emplois (+0,2% entre 2012 et 2013) résistant mieux que les autres secteurs économiques.
- Des emplois non délocalisables.
- Des équipements structurant l'offre touristique (Dolce Via®, voie de la Payre, Via Rhôna®)
- Une réelle progression du temps d'occupation des RS sur certains secteurs, impactant l'économie et la vie locale.



Source des données : ADT ; Réalisation : Syndicat Mixte Centre Ardèche



DES CONTRAINTES

- Un secteur économique fortement concurrencé par d'autres destinations touristiques à proximité.
- Un parc de RS susceptible de bloquer l'offre de logement résidentiel ?
- Un marché des RS qui influence le prix de l'immobilier.

Agir sur l'attractivité touristique du territoire

Solidarité et rééquilibrage territorial

Mettre en œuvre une politique touristique plus volontariste sur certains bassins du territoire pour contrebalancer la perte d'emplois

Affirmer une politique de valorisation du patrimoine naturel, bâti, culturel, renforçant

l'attractivité

touristique du territoire, mais aussi pour séduire de nouveaux habitants.

Besoins d'approfondissement ?

Débattre collectivement des options

Conforter un tourisme durable, de qualité et de terroir créateur d'emplois non délocalisables (économie présenteielle)

Haltes fluviales ?



Développer une offre d'itinérance douce à partir de l'armature de **voies douces** déjà existante (Dolce Via®, voie de la Payre, Via Rhôna®, Train de l'Ardèche, etc.), singularité de la destination Centre Ardèche.

Maîtriser le parc de résidences secondaires ?

Les **résidences secondaires, levier de développement économique ?**... entreprises artisanales, commerce de proximité, économie locale, etc.



... ou frein à l'accueil de nouveaux habitants ?
Concurrence immobilière, question des infrastructures réseaux, etc.

Besoins d'approfondissement ?

Débatte collectivement des options

Des avis contradictoires

Résidences secondaires VS vacance ?



AGRICULTURE



*Une agriculture diversifiée, pilier du développement local,
mais des espaces productifs peu nombreux et souvent sous pression*



DES ATOUTS

- Agriculture encore très pourvoyeuse d'emplois sur certains bassins (18% des actifs sur bassin Lamastre, mais 5% en moyenne sur le territoire)
- Une agriculture très diversifiée
- Paysages, patrimoines, qualité des produits du terroir



DES FAIBLESSES

- Un nb d'exploitations agricoles en diminution depuis 20 ans
- Installation, transmission, reprise d'exploitations difficiles (terres, bâtiments, logement, etc.)



DES OPPORTUNITÉS

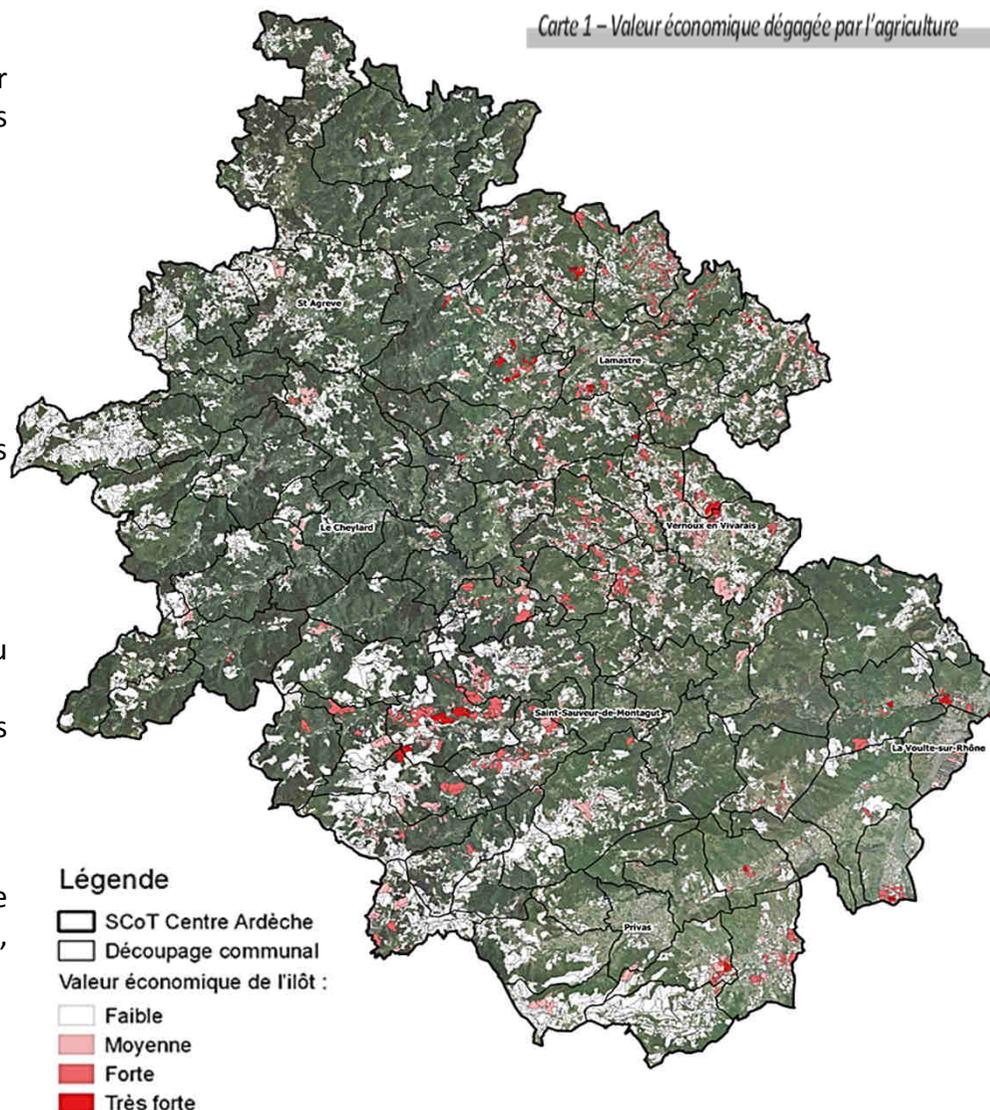
- Développement de l'agriculture biologique (12% du territoire), AOP, etc.
- Dynamique agricole soutenue par la combinaison d'activités : vente directe, circuits courts, agritourisme, etc.



DES CONTRAINTES

- Agriculture dépendante du maintien d'opérateurs de proximité : abattoirs, collecteurs, coopératives, groupements de producteurs, etc.
- Une ressource en eau limitante

Carte 1 - Valeur économique dégagée par l'agriculture



ENJEUX / ORIENTATIONS

Issus du diagnostic débattus en Bureau / Issus de la Conférence des Communes

- La **préservation des espaces agricoles à forte valeur productive.**
- La **place de l'agritourisme** dans l'activité économique.
- Affirmer le développement d'une **agriculture diversifiée**, respectueuse **des écosystèmes locaux** et **économe en eau**, en lien avec **l'économie locale** et qui participe à **l'entretien du territoire.**
- Identifier **les besoins de locaux de transformation** et les localiser sur le foncier dédié aux activités économiques.
- Développer des activités agricoles **de qualité et de haute valeur ajoutée** et favoriser les **circuits courts.**
- Favoriser les **nouvelles installations** (regroupement parcellaire, etc.).

Emploi

Créer plus d'emplois agricoles (5% des actifs)

Conforter l'activité agricole là où elle est la plus porteuse d'emplois



Pérennisation des exploitations

Garantir la viabilité économique des exploitations en offrant une lisibilité dans le devenir des espaces agricoles pour permettre aux chefs d'exploitation d'optimiser leurs investissements

Maintenir les activités de transformation sur le territoire

Favoriser la pluriactivité en lien avec le développement de l'agri-tourisme

Poser les conditions propices à l'installation des exploitants agricoles sur leur exploitation lorsque nécessaire (définition des espaces pour l'extension et le développement des exploitations)

Préserver les exploitations viables et pérennes et les espaces fonciers correspondants (y compris si ceux-ci doivent rester en friche sur une certaine période)

Agriculture et circuits courts

Prévoir dans les surfaces d'activités des espaces dédiés aux activités agricoles (transformation, espaces de vente)



Besoins d'approfondissement?

Débatte collectivement des options

Reconquête Agricole

Reconquérir la châtaigneraie

Reconquérir les espaces en friche

Foncier Agricole

Les espaces agricoles à protéger :

- Selon leur potentiel de production,
- Selon la valeur économique dégagée
- selon leur valeur environnementale
- au regard de la pression urbaine
- au regard de leur accès à l'irrigation

Sanctuariser les terres agricoles répondant à l'ensemble des critères précédents

Renforcer les fonctions environnementales de l'agriculture

Favoriser une agriculture à forte valeur ajoutée

Favoriser le développement de l'agriculture biologique

Eviter l'intensification agricole, source d'une augmentation de la pression sur la biodiversité et sur la ressource en eau



Agriculture et Paysage

Renforcer le rôle de l'agriculture comme une composante essentielle de la valorisation du territoire

Besoins d'approfondissement ?

Débatte collectivement des options

FORÊT



FILIERE BOIS

Une forêt omniprésente encore peu entretenue et peu exploitée. Mais une filière disposant d'un bon potentiel de développement et la création d'emplois non délocalisables.



DES ATOUTS

- **500 emplois** de la filière bois non délocalisables
- **100 entreprises** de 2nde transformation
- Un taux de boisement très élevé (68% SCoT, 56% Ardèche, 33% Fr¹)



DES FAIBLESSES

- Diminution du nb de scieries
- Une culture sylvicole peu développée
- Des boisements de médiocre qualité



DES OPPORTUNITÉS

- Un bon potentiel de développement de la filière bois à saisir.
- Filière bois énergie en fort développement

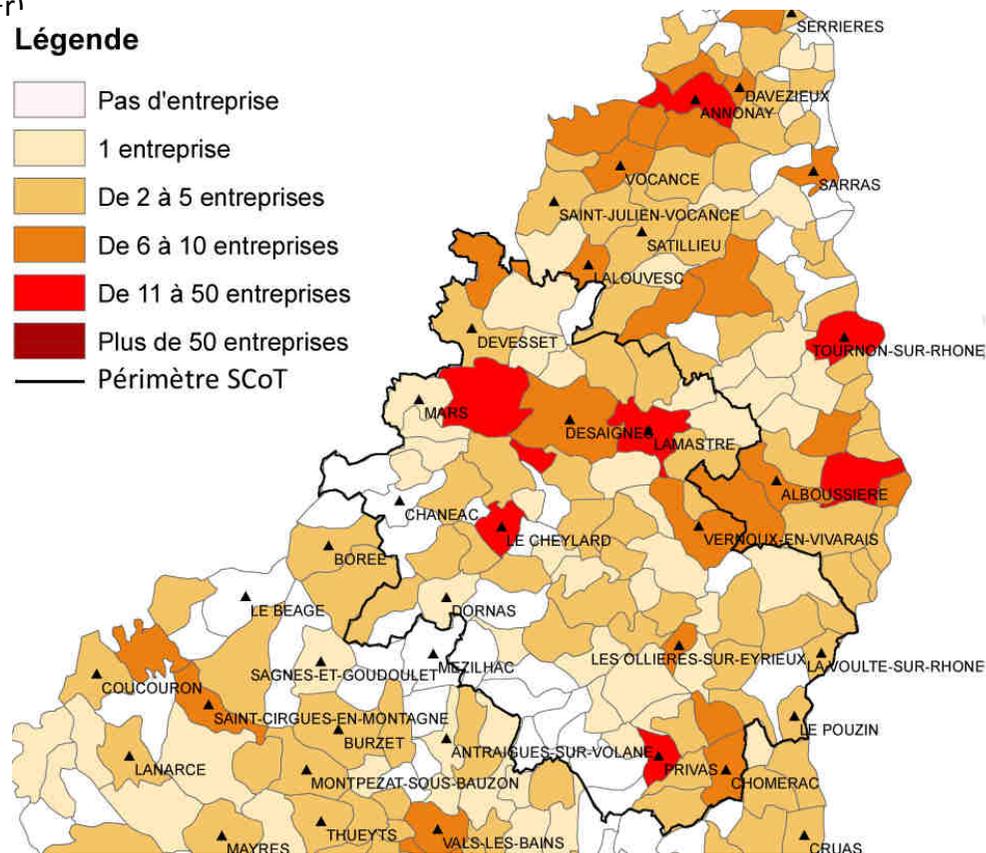


DES CONTRAINTES

- Besoins de foncier/scieries (créations, extension)
- Forêt privée à 90%
- Des difficultés d'extraction et de transport du bois (accessibilité des massifs)

Les entreprises de la filière bois. 2015

124 entreprises. Près de 500 emplois.



ENJEUX / ORIENTATIONS *débat* en Bureau et *issus de la Conférence des Communes*

- Consolider et organiser **l'économie de la forêt**.
- Favoriser l'approvisionnement locale de bois pour **la production énergétique**.
- Développer l'activité sylvicole en veillant à la **protection de la biodiversité** du territoire.

Massifs forestiers

Cibler les massifs forestiers stratégiques pour l'exploitation

Engager le renouvellement des massifs

Exploiter tous les massifs forestiers

Foncier d'entreprise

Pérenniser l'activité des scieries par l'identification de leurs besoins fonciers

Permettre le stockage des grumes

*Besoins
d'approfondissement?*

*Débatte
collectivement
des options*